

L'art contemporain s'invite à l'école



Plusieurs classes de maternelle et d'élémentaire participeront aux programmes déployés par le centre d'art contemporain Chanut, permettant aux enfants de développer une sensibilité à l'art et de stimuler leur imagination. Les élèves seront invités à rencontrer un artiste, à réaliser une oeuvre collective ou à découvrir les expositions présentées au centre d'art.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, les créations de nos artistes en herbe porteront principalement sur les thématiques de la couleur et du mouvement et seront exposées au printemps lors de la Petite Expo.



Pause méridienne du mercredi : -10% pour toutes les familles !

10%

de réduction pour tous sur le prix de la pause méridienne du mercredi

Nouveau : vous êtes facturé à la présence de votre enfant et vous bénéficiez d'une réduction de 10%, même si vous n'êtes pas abonné le reste de la semaine. Pour mémoire, la formule abonnement (lundi, mardi, jeudi et vendredi) vous permet de profiter de ce tarif réduit tous les jours.

Des sorties scolaires toute l'année

+10%

de budget dédié aux transports pour les écoles du réseau d'éducation prioritaire

Consciente de la distance géographique entre les écoles du réseau d'éducation prioritaire et les équipements culturels (théâtre, cinéma, conservatoire, centre d'art contemporain Chanut), la Ville a décidé d'augmenter le budget consacré au transport scolaire. Depuis cette année, le budget attribué à ces écoles pour les cars a augmenté de 10%.

NON! au harcèlement !



À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement du 8 novembre dernier, des actions de sensibilisation ont été engagées par la municipalité auprès des enfants dans les centres de loisirs.

Par exemple, les enfants de l'école Léopold Sédar Senghor ont réalisé un panneau d'expression sur la thématique : « Contre la violence, stoppons le silence ! ».

Une démarche similaire a également été menée à l'école élémentaire Charles de Gaulle.

À Clamart, nous disons NON! au harcèlement !

Le Maire Jean-Didier Berger avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, lors d'un déplacement au collège des Petits Ponts à Clamart, le jeudi 15 novembre dans le cadre de la lutte contre le harcèlement.

La lettre des écoles Novembre 2018

Un nouveau projet éducatif pour vos enfants

Comme je l'avais annoncé dans le cadre du retour à la semaine de quatre jours, la Ville déploie depuis la rentrée scolaire un nouveau projet éducatif ambitieux, diversifié et transversal à destination de tous les enfants.

Le parcours éducatif et sportif proposé après l'école dans tous les centres de loisirs, l'apprentissage ludique et interactif de l'anglais offert à l'ensemble des élèves de CM2, les actions culturelles et artistiques en lien avec le Centre d'Art Contemporain Chanut ou encore les chorales initiées par la Ville sur le temps scolaire, sont autant d'éléments qui constituent le Projet éducatif de Territoire (PEDT) qui succède, sans rupture de qualité, aux nouvelles activités périscolaires (NAP).

Ces nouvelles propositions visent une plus grande cohérence entre les activités pendant et autour de l'école et se déclinent sur l'ensemble des âges de l'enfant. Elles s'appuient également sur le travail pédagogique des animateurs de la Ville, très impliqués pour l'épanouissement de vos enfants dans les structures municipales.

Enfin, par la mise en place des nouveaux « Conseils péri-éducatifs » pilotés par la Ville, et en lien avec la communauté éducative, les parents d'élèves pourront connaître avec précision l'ensemble des actions destinées à la réussite de leurs enfants.

Bonne lecture !



Jean-Didier BERGER
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris



Patrice RONCARI
Adjoint au Maire
chargé des Affaires
scolaires et périscolaires
Conseiller territorial

Focus sur les nouvelles activités dans les accueils de loisirs

660

licences offertes aux écoliers de CM2 pour accéder à l'application ludique *Speaky planet*



Avec le retour de la semaine de quatre jours, l'équipe municipale a mis en place de nouvelles activités éducatives contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants. Un projet éducatif autour de la pratique de l'anglais, du sport et de l'art est ainsi proposé le mercredi et après l'école.

L'anglais

Pour préparer leur entrée au collège, les élèves de CM2 peuvent désormais pratiquer l'anglais lors des ateliers pédagogiques qui ont lieu tous les mercredis matin. Ils ont également la possibilité d'approfondir cet apprentissage à la maison grâce à une plateforme numérique «*Speaky planet*» mise à leur disposition par la Ville.

Le sport

Depuis le retour des vacances d'automne, les enfants qui le souhaitent peuvent découvrir différentes activités sportives avec des animateurs et des éducateurs sportifs de la Ville. Au programme : jeux et sports collectifs, sports de combat, de raquettes, d'expression corporelle et athlétisme.

- **En maternelle | Tous les mercredis matin**

Les enfants participeront à des mini parcours sportifs adaptés à leurs besoins.

- **En élémentaire | 2 soirs par semaine**

Selon leur niveau, les enfants pourront alterner une activité dans les accueils de loisirs avec un animateur (de 16h30 à 18h) et dans une structure municipale, accompagnés par un binôme composé d'un animateur et d'un éducateur sportif (de 16h30 à 18h30).

L'art

Différentes activités culturelles et artistiques (sorties au cinéma ou au musée, ateliers manuels...) sont organisées tout au long de l'année. Depuis peu, d'autres formes d'activités sont mises en place comme la découverte de l'art du portrait avec des malles pédagogiques élaborées par la Réunion des Musées Nationaux du Grand Palais. Une initiation à l'univers de la technologie et du multimédia grâce à des robots est également proposée.



Des animateurs formés

La Ville a souhaité accompagner et former ses équipes d'animation au cours d'un séminaire qui s'est tenu en septembre. Au programme de cette journée de travail : sport, culture, nature, activités numériques ; autant de thématiques qui contribueront à l'épanouissement des enfants.

Le chant au « chœur » des écoles

Depuis le début de l'année scolaire, plus de 100 élèves de CM1 des écoles Charles de Gaulle, Maria Brignole de Galliera, Louise Michel et Mairie se réunissent chaque lundi matin au conservatoire sous l'oreille attentive de Céline Taverne, professeur de chant.

À l'initiative de la Ville, ce partenariat avec le conservatoire et l'Éducation nationale n'est qu'un début : dès la rentrée prochaine, toutes les écoles participeront à ce dispositif en proposant à l'une de leurs classes de CM1 de rejoindre l'une des 3 chorales scolaires que comptera Clamart.



Les écoliers vous donnent rendez-vous le mardi 18 décembre à 20h dans l'Église St Pierre St Paul pour leur premier concert !

Cantine : des repas de qualité

Pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants, la diététicienne de la Ville élabore les menus des cantines scolaires en tenant compte de contraintes diététiques, techniques et financières. Mais la pause méridienne est aussi synonyme de plaisir et de partage : le véritable enjeu est donc de proposer des repas équilibrés et attractifs pour le palais des plus petits.

Du bio à chaque repas

Garante de la qualité des repas servis dans les cantines scolaires, la cuisine centrale sélectionne et introduit chaque jour dans les plats qu'elle prépare des produits bio, des viandes fraîches et des aliments issus de filières courtes (dans lesquelles intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur).

Bientôt la fin des contenants en plastique

Depuis 3 ans, la Ville investit 20 000 euros chaque année pour remplacer les contenants en plastique par du matériel en inox pour cuire, réchauffer et servir les plats. En 2020, plus aucun contenant en plastique ne sera utilisé par la cuisine centrale, 2 ans avant l'obligation imposée aux services de restauration collective.

Une véritable démarche qualité

Le saviez-vous ? Les parents d'élèves élus, des représentants du service éducation et de la cuisine centrale se réunissent pour discuter des repas servis dans les écoles. L'occasion d'évaluer la satisfaction des enfants et de leurs parents, de proposer des améliorations. Vous avez une question ? Une suggestion ? Adressez-vous aux représentants d'élèves élus qui participent aux commissions des menus.



90

heures de chant dans l'année

5 000

repas préparés chaque jour par la cuisine centrale pour les écoles, les crèches et les clubs Améthyste

20 000 €

investis par an pour remplacer les contenants en plastique dans les cantines